

COMMUNIQUE DE PRESSE

ANNEE EUROPEENNE DU BENEVOLAT ET DU VOLONTARIAT

L'année 2011 a été désignée par le Conseil et le Parlement européens « Année européenne du bénévolat et du volontariat ».

Elle porte sur la promotion de l'ensemble des activités d'engagement bénévole ou volontaire, à tout âge et pour toute la société.

Quatre axes d'orientation ont été arrêtés : développer l'engagement, mieux le reconnaître, mieux le valoriser et développer sa dimension européenne.

Les associations et les collectivités sont invitées à mettre en œuvre des projets qui seront labellisés au plan national : manifestations, conférences, actions de sensibilisation événements ...

Mme P. QUERY-LEGRAND, de la direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) – tél : 05.62.58.12.85 se tient à votre disposition pour l'étude de tout projet.

Contact Presse
Bureau de la communication interministérielle
et des systèmes d'information
Tél. 05.62.61.43.68
Fax. 05.62.61.47.09